

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**École Supérieure de Technologies Industrielles - Annaba-**

**Secrétariat Général**  
**S/Direction du Personnel**



# Avis de Recrutement

L'École Supérieure de Technologies Industrielles Annaba lance un recrutement sur titre et un concours sur titre pour l'année 2018 comme suit :

GRADE	Condition d'accès	Spécialité	Nombre de poste ouverts	Autres conditions
Maitre Assistant B	Doctorat d'Etat ou diplôme de docteur en sciences ou titre reconnu équivalent Magistère ou titre reconnu équivalent avec la mention assez bien au minimum	Génie Industriel	01	
		Electrotechnique ( Réseaux Electrique)	01	
		Electromécanique ( Génie Industriel)	01	
		Génie Mécanique (Energétique et développement durable ou Energétique)	02	
		Génie des procédés (Génie chimique et sonochimique )	01	
		Anglais ou Traduction ( Traduction et didactique des langues)	01	

### Constitution de dossier

- Demande manuscrite avec adresse précise et numéro de téléphone et/ ou fax, e-mail ;
- Fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat, peut être téléchargé à partir du site de l'école ; **Web : [www.esti.annaba.dz](http://www.esti.annaba.dz)**.
- Copie du diplôme exigé ou d'un titre reconnu équivalent, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation ;
- Copie de la pièce d'identité ;

### **Remarque importante :**

Les candidats définitivement admis à leur nomination dans les grades et emplois postulés, seront préalablement invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment :

- Extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) en cours de validité ;
- Extrait de l'acte de naissance n°13 ;
- Deux (02) certificats médicaux (phtisiologie et médecine générale)
- Deux (02) photos d'identité.
- Une fiche familiale, pour les candidats mariés.
- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité. Celles-ci doivent être dûment visées par l'organisme de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé ;
- Tous documents justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure autre que celle du diplôme requise dans la même spécialité ;
- Tous documents relatifs aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité,
- Une autorisation de participation au concours signée par l'établissement d'origine pour les employés

Le dossier doit être déposé au niveau de la Sous-Direction du Personnel de l'Ecole Supérieure de Technologies Industrielles –Annaba- (safsaf) dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

**N.B : Tout dossier envoyé par voie postale sera refusé.**

\*\* les candidats non retenus pour participer aux concours, examens, et tests professionnels peuvent introduire un recours devant l'autorité ayant pouvoir de nomination dans un délai de 05 jours ouvrables avant la date du déroulement du concours.

**La Directrice de l'Ecole**

Fait à Annaba le 4. SEPT. 2018.



Président: REBBANI Faouzia  
Directrice de l'Ecole